

EXPOSITION DE PARIS 1937

Le 27 Avril 1937.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE



MONSIEUR,

Vous savez bien certainement que le Pavillon de la V^e Région (Poitou, Anis Saintonge, Angoumois) à l'Exposition Internationale de 1937 a dédié une de ses salles, la plus vaste, aux manifestations de l'art et de la pensée. Une importante bibliothèque doit exposer les ouvrages qui renseigneront les visiteurs sur l'activité intellectuelle de la Région.

Le caractère de ce Pavillon étant nettement moderne et régionaliste, le Comité organisateur a dû, au sujet des livres, adopter les deux principes suivants :

1^o CARACTÈRES DES OUVRAGES A ADMETTRE. — Ne seront admis que des ouvrages se référant à la V^e Région, par leur sujet. Très exceptionnellement, des ouvrages de sujet différent, émanant d'auteurs en renom, susceptibles d'être considérés comme « auteurs de la V^e Région » parce que (nés ou non sur son territoire) ils y ont vécu depuis un temps suffisant, pourront être joints aux ouvrages précédemment définis, mais à raison de un seulement par auteur;

2^o DATES DES OUVRAGES A ADMETTRE. — Ne seront admis, sauf de glorieuses et rares exceptions, des ouvrages publiés depuis 1900.

Vous êtes, Monsieur, parmi les auteurs dont les œuvres répondent aux conditions ci-dessus désignées.

Aussi, nous serons-nous reconnaissants de répondre à notre appel en adressant les ouvrages dont les titres suivent, à M. Buriat, Archiviste départemental, à Angoulême. Ils seront acheminés par les soins de l'Exposition vers le Pavillon qui doit les recevoir.

Nous ne pouvons pas prendre l'engagement de restituer les livres reçus au moins quand ils seront des livres d'édition courante. Notre désir serait de les voir contribuer à former le noyau d'une bibliothèque régionaliste qui pourrait être constituée à Paris, au Musée français des Arts et Traditions populaires.

Nous nous appliquerons à ce que les livres ne subissent aucun dommage. Cependant, nous ne pouvons, de ce chef ni d'aucun autre, assumer une responsabilité.

Au cas où vous ne disposeriez personnellement d'un exemplaire, voudriez-vous bien avertir votre maison d'édition pour qu'elle fasse l'envoi elle-même.

Nous déplorerions, Monsieur, que votre nom manquât parmi ceux des auteurs dont le Comité de la V^e Région se fait un plaisir et une fierté d'exposer les ouvrages. Nous comptons que, sensible à notre appel, vous voudrez bien lui faire une réponse favorable; nous vous en remercions d'avance très sincèrement et nous vous assurons de nos sentiments les meilleurs.

Ouvrages demandés : 3 felets enroulés fleurs
Clavel

Nous serions heureux de recevoir les ouvrages avant le 20 mai.

F. GRENIER,
27, rue Saint-Martin.

Pour le Comité de la V^e Région :

Le Président
du Comité départemental

Expositif de Paris.

(1937)

La Rochelle le 21 Avril

A.

M^{me} dame Geneviève Fauconnier

Selon les décisions prises à POITIERS par la COMMISSION INTELLECTUELLE DE LA V^e REGION, un appel doit être adressé à tous les écrivains régionaux des départements qui forment ladite région, en vue de la participation à l'Exposition Internationale 1937 à PARIS.

Une salle est en effet réservée dans le Pavillon Régional à l'Art et à la Pensée, salle dans laquelle le projet prévoit une vaste bibliothèque et quelques tables pour la consultation des ouvrages.

Les livres admissibles se rapporteront exclusivement à la V^e Région; pour nous donc Charentais à l'Annis et à la Saintonge. De plus étant donné le caractère impérieusement moderne de l'Exposition ces livres devront être récents et la date de leur publication a été fixée à 1918 -sauf de très rares exceptions.

La Commission tient à prévenir les auteurs que leurs livres seront à Paris soigneusement surveillés les plus fragiles mis en vitrine et elle espère sans pouvoir prendre à ce sujet aucune responsabilité formelle, les rendre sans dommage aux prêteurs.

Le comité Intellectuel de la Charente-Inférieure vous demande M..... de vouloir bien envoyer dès maintenant et directement vos oeuvres, rentrant dans les conditions dites ci-dessus à l'adresse suivante:

Monsieur SALVINI, Archiviste du département de la VIENNE, à POITIERS.

Dans l'espoir que vous voudrez bien répondre à cet appel, nous vous prions d'agréer, M..... nos sentiments les plus distingués.

"Pour la Commission Intellectuelle de la V^e Région."

Le Président du Comité Intellectuel de la Charente - inférieure: *J. J. J.*

Y. DEBTEILLÉ, Alice HELIODORE, Dr. BARRAUD, C. BEAULIEU, F. DE VAUX DE FOLETIER, Membres de la Commission. *aff. avant*

N.B. Important. - Vous voudrez bien ne pas oublier d'envoyer au Président L. CANET 21, rue des 4 Sergents, 21 La ROCHELLE. la liste adressée par vous à POITIERS.

des ouvrages